

Réf: Dossier 373208

Avis de constitution

SOCIETE « FLUX SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
ABATTA CITE DON MELLO, Lot 20, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLUX SARL »

Objet : FOURNITURE DES BUREAUX ET CONSOMMABLES-
FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET
TELECOM -CONSULTANCE EN GESTION-PRESTATION
DIVERSES - FOURNITURE DES CONSULTANTS ET
FORMATEURS-SOUS-TRAITANCE, COMMERCE GENERAL,
PRESTATIONS DIVERSES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES
A CET OBJET SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
ABATTA CITE DON MELLO, Lot 20, Ilot 2

Dirigeant(s) M KOLIA KONAN JEAN-REGIS (COGÉRANT),
Mme KOUAME ÉPOUSE KOLIA AFFOUE LIDWINE
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00028 du 06/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI